

LES TEMOIGNAGES DE L'HISTOIRE ⁽¹⁾

EN FAVEUR DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX DANS L'ÉDUCATION.

LES temps approchaient néanmoins où d'autres programmes allaient diviser les esprits. Le vénérable de la Salle donne au monde son admirable fondation des Frères des écoles chrétiennes, mais à côté, l'*Emile* fait son œuvre. Pourtant, Rousseau lui-même, tout en soustrayant l'enfant à l'influence religieuse, rend hommage à la vérité. "La philosophie, dit-il, ne peut faire aucun bien que la religion ne le fasse encore mieux ; et la religion en fait beaucoup que la philosophie ne saurait faire."

Le parlement expulse les Jésuites ; il n'en fait pas moins des règlements portant que "la jeunesse sera formée avec une attention particulière à la connaissance, à l'amour et à la pratique de la religion."

Deux magistrats influents de cette époque ont préconisé des réformes dans l'éducation : La Chalotais et Guyton de Morveau. Ni l'un ni l'autre ne consentent à bannir l'instruction religieuse. La Chalotais demande qu'on "apprenne bien aux élèves la religion" afin de contrecarrer les progrès de l'incrédulité. Guyton de Morveau proclame "que la religion doit marcher avant tout dans l'éducation."

Cette préoccupation s'étendait aux écoles primaires. Les statuts portent que les maîtres doivent "former dans ces jeunes âmes les premiers traits de l'homme raisonnable et du chrétien," et préparer à Dieu "des enfants qui l'adorent en esprit et en vérité, et à l'Etat des sujets qui soient un jour de bons pères de famille, et qui se rendent utiles à la patrie chacun selon ses talents."

(1) Dans la première partie de cet article, publiée dans la livraison de janvier 1896, il s'est glissé quelques fautes. Nous désirons corriger entr'autres les deux suivantes :

Page 60, deuxième alinéa, au lieu de : "il donne aussi des *prétextes*, lisez : il donne aussi des *préceptes*."

Même page, à l'avant dernier alinéa, au lieu de "n'est pas une *émotion* du corps, lisez : n'est pas une *émanation* du corps."